

mMagazine



© BMax

Décryptage

Une année en
classe prépa à l'IDBL**GRAND ANGLE P.8**Une nouvelle gouvernance pour
Provence Alpes Agglomération**L'AGGLO EN ACTIONS P.14**Le SCoT : un projet de territoire pour les vingt
prochaines années**PROCHE DE VOUS P.16**

Petite enfance : des services au plus près des familles

L'ENTRETIEN P. 21Au Fanget, Louis et Martin font vivre la montagne
toute l'année

Les 46 communes de Provence Alpes Agglomération



SOMMAIRE

p.4 RETOURS EN IMAGES

p.6 EN BREF

p.8 GRAND ANGLE
Une nouvelle gouvernance
pour Provence Alpes Agglomération

p.13 INITIATIVES
- Travaux d'aménagement du chemin d'accès à la
zone d'activité des Sièyes
- Le projet ALCOTRA FOR — Future of Rehabilitation
— est officiellement lancé !
- Emploi, formation et compétences : une démarche
collective au service du territoire

p.14 L'AGGLO EN ACTIONS
- Le SCoT : un projet de territoire pour les vingt
prochaines années
- Déchèteries : donnez une seconde vie à vos objets
- La déchèterie de Seyne s'équipe d'un pont-bascule
- Des contrôles renforcés pour lutter contre les
incivilités

p.16 PROCHE DE VOUS
Petite enfance : des services au plus près des familles

p.18 D'UNE COMMUNE À L'AUTRE
- Le bar-restaurant de La Robine-sur-Galabre prépare
sa réouverture
- La micro-crèche Bédunia fête ses 10 ans
- Des composteurs mobiles grutables pour accompagner
les pics touristiques
- Désimperméabilisation et végétalisation de la cour
d'école de L'Escale
- Des campagnes de broyage au plus près des habitants
- La charcuterie de Thoard : des recettes ancestrales qui
ont de l'avenir

p.20 DÉCRYPTAGE
Une année en classe prépa à l'IDBL

p.21 L'ENTRETIEN
Au Fanget, Louis et Martin font vivre la montagne
toute l'année

p.22 À VOUS L'OBJECTIF

p.23 AGENDA



© BMax

Chères habitantes, chers habitants de Provence Alpes Agglomération,

Elu président de Provence Alpes Agglomération au printemps dernier, j'aborde ce mandat avec détermination et un profond sens des responsabilités. Je sais pouvoir compter sur l'engagement des maires et des conseillers communautaires, animés par le même attachement à notre territoire et la même volonté de bâtir, ensemble, une agglomération solidaire, dynamique et tournée vers l'avenir. Vous découvrirez dans ce numéro cette équipe d'élus qui porte, au quotidien, les projets de notre agglomération.

Chaque commune, par son identité, son histoire et ses spécificités, contribue à la richesse de notre territoire. Cette diversité fait notre force, mais elle nous invite aussi à apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun, dans un esprit d'écoute et d'équité.

Notre ligne de conduite est claire : préserver notre cadre de vie exceptionnel, nos paysages et notre patrimoine, tout en accompagnant un développement harmonieux de notre économie, de nos services et des équipements qui améliorent le quotidien des habitants.

Après un été riche en événements, marqué notamment par la Foire de la Lavande et son Espace Terroir, les Escapades du Théâtre Durance ou encore l'inauguration des nouveaux aménagements du Rocher de Neuf Heures, la rentrée s'annonce tout aussi dynamique. Du 17 au 20 septembre, le Festival de l'Outdoor et de la Rando animera, une nouvelle fois, l'ensemble de notre territoire à travers une programmation variée et accessible à tous les publics.

Cette rentrée marquera également la reprise des activités de l'école d'art IDBL, du conservatoire départemental, de nos services de transports scolaires et la poursuite des animations proposées dans nos médiathèques, dont l'incontournable Mois de la BD, du 3 au 30 novembre.

Dans ce nouveau numéro de Provence Alpes Agglo Magazine, nous vous invitons à découvrir les nombreux projets qui contribuent au développement et à l'attractivité de notre territoire. Vous y retrouverez notamment un éclairage sur le Schéma de cohérence territoriale (SCoT), un reportage sur la classe préparatoire de l'IDBL, des focus sur les services de la petite enfance, le projet européen ALCOTRA FoR et les aménagements de la zone d'activité des Sièyes. Vous partirez également à la rencontre de femmes et d'hommes engagés, comme Louis et Martin, qui partagent, toute l'année, leur passion de la montagne sur le site de pleine nature du Fanget.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente lecture. ●

Julien Di Benedetto

Président de Provence Alpes Agglomération
Maire de Digne-les-Bains

**Retrouvez toute l'actualité
de Provence Alpes Agglomération sur**
f Provence Alpes Agglomération
i provencealpesagglomeration
www.provencealpesagglo.fr

Provence Alpes Agglo Magazine N°9 - Septembre 2026

Directeur de la publication : Julien Di Benedetto
Rédactrice en chef : Julia Vuillier-Devillers
Rédaction : Julia Vuillier-Devillers et services communautaires
Conception graphique et mise en page : Mathilde Boudin--Queyrel
Photos : Provence Alpes Agglomération, sauf mention contraire
Imprimerie : Imprimerie de Haute Provence - imprimé sur papier certifié FSC
Tirage : 25 620 exemplaires
Distribution : La Poste
Dépôt légal : N° ISSN 2827-5160

Provence Alpes Agglomération
BP 90153 - 4 Rue Klein
04990 Digne-les-Bains cedex
Tel : 04 92 32 05 05



1



2



4

© Polo Production



3



© Polo Production



1 | 4 au 9 mai Escale du musée itinérant MuMo sur le territoire

Le musée itinérant MuMo – Musée Mobile a fait escale sur le territoire à Seyne et Digne-les-Bains, offrant aux habitants une belle occasion de (re)découvrir l'art autrement... sans avoir à franchir les portes d'un musée ! À bord, petits et grands ont pu découvrir "Pompidou Circus", une exposition imaginée par Anne Lemonnier, autour de l'univers poétique et fascinant des saltimbanques et des œuvres d'artistes majeurs comme Marc Chagall, Henri Matisse, Victor Vasarely, Raoul Dufy, Georges Rouault et Camille Bombois. ●

2 | 30 mai au 7 juin Semaine européenne des Géoparc

Plus de 700 personnes ont participé aux animations proposées par le Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence à l'occasion de la Semaine européenne des Géoparc, des Journées internationales de la géologie et des Rendez-vous aux Jardins.

La **Fête du Géoparc**, organisée le **30 mai** au Musée Promenade, a marqué le lancement de cette semaine. Le programme s'est ensuite poursuivi avec des conférences, projection, activités sportives, ateliers, promenades en calèche et balades contées ou thématiques, invitant le public à découvrir les patrimoines matériels et immatériels du territoire. ●

3 | 17 juin au 8 juillet Partir en Livre

Le réseau des médiathèques de Provence Alpes Agglomération s'est mobilisé pour proposer un programme d'animations riche à l'occasion de Partir en Livre, le grand rendez-vous national du livre jeunesse. Lectures, ateliers créatifs, jeux, concours et quiz ont permis aux jeunes de partir à la rencontre de héros réels ou imaginaires, thème de cette 12^e édition.

Organisées dans les médiathèques mais aussi et surtout, hors les murs, sur les places et dans les parcs de huit communes du territoire, les animations ont fait sortir les livres de leurs rayonnages pour s'inviter dans l'espace public et rendre la lecture accessible au plus grand nombre. ●

4 | 3 juillet Inauguration des aménagements du Rocher de Neuf Heures

Le Rocher de Neuf Heures, à Digne-les-Bains, dévoile de nouveaux aménagements destinés à améliorer l'accueil des visiteurs et à valoriser ce site emblématique du Géoparc mondial UNESCO de Haute-Provence. Un belvédère offrant une vue à 360° au sommet, une Étoile de Saint-Vincent dominant le site, une terrasse d'interprétation à mi-parcours du sentier d'accès et de nouvelles marches facilitant l'ascension offrent une expérience renouvelée aux randonneurs, amateurs de via ferrata et traileurs fréquentant le site.

Porté par Provence Alpes Agglomération, avec le soutien de l'État et de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du programme Espace Valléen, ainsi que du Département des Alpes-de-Haute-Provence, ce projet a été inauguré le 3 juillet, en présence des partenaires. ●

5 | 18 au 20 juillet Festival Les Escapades

La 16^e édition du festival Les Escapades, organisée par le Théâtre Durance, a réuni près de 4000 spectateurs à Château-Arnoux-Saint-Auban autour de trois soirées de concerts gratuites. Une programmation éclectique, des artistes d'ici et d'ailleurs, un DJ set inédit, des foodtrucks et de nombreuses animations ont rythmé ce rendez-vous estival placé sous le signe de la musique et de la convivialité. ●



Karos – Provence Alpes Covoiturage : réduisez le coût de vos trajets quotidiens

Proposez ou réservez un covoiturage pour vos trajets quotidiens avec Karos – Provence Alpes Covoiturage et bénéficiez d'une participation financière de Provence Alpes Agglomération sur chaque trajet effectué. Avec Karos, pour un trajet de 20 km, le passager ne paie que 0,50€, tandis que le conducteur perçoit 2€ par passager. La différence est prise en charge par l'Agglomération! ●

Téléchargez gratuitement
l'application « Karos »

sur Google Play ou l'App Store.



PAASSERELLE, votre transport à la demande en Moyenne-Durance

La navette PAASSERELLE vous permet de vous déplacer facilement, de porte à porte, pour vos rendez-vous, courses ou loisirs. Fonctionnant du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h, ce service est accessible pour des trajets de plus de 2 km effectués sur les communes de Château-Arnoux-Saint-Auban, Peyruis, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse, Les Méas, L'Escale et Volonne. Il est adapté aux personnes à mobilité réduite. Le tarif est de 2 € par trajet, avec une gratuité pour les titulaires de la carte inclusion invalidité. ●

Réservations via l'application mobile « PAASSERELLE »,
le site www.provencealpesagallo.fr, ou par
téléphone au 04 92 37 25 94 auprès de
France Services Val de Durance.

Ce service est porté par Provence Alpes Agglo en partenariat avec le Hub CoLab for Silver et l'ARS 04. Il est en expérimentation jusqu'en décembre 2026.

Poursuite des travaux sur les bassins des thermes

Le chantier de reconstruction des bassins des thermes de Digne-les-Bains avance conformément au calendrier prévisionnel.

Le revêtement en inox des deux nouveaux bassins a été posé au printemps. Le choix s'est porté sur un inox de qualité supérieure de type SMO, garantissant une étanchéité optimale et une durée de vie estimée à plus de 50 ans. Les travaux en cours concernent la plâtrerie, le carrelage, la peinture, les finitions, les raccordements techniques ainsi que l'installation du nouveau système de désinfection au chlore gazeux.

Ce chantier est mené tout en assurant la continuité de l'activité thermique grâce à des aménagements réalisés début 2025 pour adapter le bassin du spa à l'accueil des curistes pendant les travaux. La livraison est prévue au printemps 2027, pour la prochaine saison thermique. ●



Chiffres clés des transports de l'Agglo

7 lignes interurbaines régulières desservant **33** communes

38 lignes scolaires desservant **45** établissements

103 arrêts desservis par le réseau de Transport urbain dignois (TUD)

2 services de transport à la demande - PAASSERELLE et le FlexiTUD

Tarifs : lignes scolaires et interurbaines : **2 €** l'aller, **3 €** l'aller-retour (hors abonnement) - TUD : **1 €** le ticket, **5,50 €** le carnet de 10 tickets.

Plus d'infos sur : www.provencealpesagallo.fr

Le Théâtre Durance renforce l'accessibilité de ses spectacles

Soucieuse de faciliter l'accès de toutes et tous au spectacle vivant, l'équipe du Théâtre Durance travaille à améliorer l'accessibilité de ses propositions.

Dix gilets vibrants sont ainsi mis à disposition des personnes touchées par une déficience auditive, neuroatypiques ou encore à mobilité réduite. Disponibles sur une sélection de spectacles, ils transforment la musique, en particulier les basses fréquences, en vibrations transmises par le corps pour renforcer la dimension immersive du spectacle. Récemment, le Théâtre Durance s'est également équipé d'un dispositif d'aide à l'écoute utilisable avec ou sans appareil auditif, disponible sur tous les spectacles. ●

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

Ouverture de nouvelles classes au conservatoire départemental

Le Conservatoire à rayonnement départemental des Alpes-de-Haute-Provence propose un large choix d'enseignements en musique, danse et théâtre, accessibles à tous les âges et à tous les niveaux à Digne-les-Bains.

Pour cette rentrée, son offre s'enrichit avec la réouverture d'une classe de musiques du monde et l'ouverture d'une classe de basse électrique.

Vous préférez être spectateur ? Profitez également des nombreuses auditions, concerts et représentations proposés gratuitement au public tout au long de l'année. ●

Plus d'infos : www.crd04.fr

17 rue de l'Ancienne Mairie à Digne-les-Bains

Contact : 04 92 31 52 36 – accueil-digne@crd04.fr

Novembre, le Mois de la BD

Du 3 au 30 novembre, le territoire vivra au rythme des cases et des planches à l'occasion de la 5^e édition du Mois de la BD. Plus de 15 auteurs et autrices, dessinateurs et dessinatrices, iront à la rencontre des publics pour partager leurs univers.

Au programme : expositions, concerts dessinés, escape game, dessin participatif, ateliers... et bien d'autres surprises encore ! ●

Toutes les animations sont gratuites.

Programme complet à retrouver sur www.paam.fr et dans les médiathèques du territoire.



Provence Alpes Outdoor évolue

Le site et l'application Provence Alpes Outdoor continuent de s'enrichir pour rassembler toute l'offre d'activités de pleine nature du territoire. Parapente, planeur, montgolfière, via ferrata, escalade, activités nautiques et sports d'hiver viennent compléter les itinéraires de randonnée, VTT, trail, gravel et vélo déjà référencés. La plateforme propose ainsi plus de 400 itinéraires et 40 sites de pratique. Autre nouveauté : la visualisation 3D des parcours, pour mieux appréhender le relief. ●

Téléchargez gratuitement l'application Provence Alpes Outdoor

sur l'App Store et Google Play ou rendez-vous sur : provençalalpesoutdoor.fr

Eau et assainissement : un hydrocureur pour gagner en réactivité

Le site dignois du service Eau et Assainissement s'est doté d'un Toyota Hilux équipé d'un skid d'hydrocurage, à l'instar des sites de Château-Arnoux et de Seyne. Utilisant un jet d'eau à haute pression pour déboucher, curer et nettoyer les réseaux d'assainissement, cet équipement permet aux agents d'intervenir directement sur certaines obstructions et dysfonctionnements, sans recourir systématiquement à une entreprise extérieure. L'objectif : gagner en réactivité, renforcer l'autonomie des équipes et mieux maîtriser les coûts. Il a ainsi permis de réaliser 40 interventions dans 11 communes, entre février et juin 2026. ●

Élaboration d'un Contrat local de santé

Provence Alpes Agglomération a engagé l'élaboration de son premier Contrat local de santé (CLS). L'objectif : construire une feuille de route partagée avec l'ensemble des acteurs locaux pour répondre aux enjeux du territoire en matière de prévention, d'accès aux soins et de santé publique. Une enquête est diffusée jusqu'à fin septembre auprès des habitants afin de mieux connaître leurs besoins. Les contributions recueillies, complétées par des échanges avec les professionnels de santé, les communes, les associations et les partenaires locaux, alimenteront le diagnostic partagé et le futur plan d'actions. Le Contrat local de santé sera ainsi signé début 2027 avec l'Agence régionale de santé (ARS) et les partenaires souhaitant s'y associer. ●

Diniapolis : nouveaux tarifs réduits

L'Espace entreprises Diniapolis adapte ses tarifs pour garantir une offre accessible au plus grand nombre. Jusqu'alors réservé aux entreprises en cours de création ou de moins d'un an, le tarif réduit de 50 % pour le coworking est désormais ouvert aux jeunes de moins de 25 ans, aux demandeurs d'emploi, aux associations du territoire ainsi qu'aux entreprises de moins de trois ans. Ces publics peuvent ainsi bénéficier d'un accès à l'espace de coworking au tarif préférentiel de 2,50 €/h ou 7,50 €/jour. Diniapolis propose également de nouvelles formules de location pour ses espaces : bureaux privatifs à 10 €/h ou 15 € les 2h, et salles de réunion à 10 €/h ou 70 €/jour, avec accès à l'espace restauration. ●

1 boulevard Victor Hugo,
04000 Digne-les-Bains

Ouvert tous les jours de 9h à 17h

lafabrique@initiativealpesprovençal.org

| 04 22 53 40 27

Plus d'infos par ici :

lafabriqueaentreprendre-alpesprovençal.org/nos-lieux-daccueil/diniapolis/



Découvrez Diniapolis et l'Atelier 7.7 de Provence Alpes Agglo à l'occasion d'une journée portes ouvertes conviviale le **mercredi 4 novembre de 9h à 18h !**



Le nouveau conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération



En chiffres

80

conseillers communautaires représentant

les **46**

communes du territoire.

Une nouvelle gouvernance pour Provence Alpes Agglomération

© BMax



Le 9 avril dernier, lors de la séance d'installation du conseil communautaire, Julien Di Benedetto a été élu président de Provence Alpes Agglomération à la majorité absolue. Il revient sur sa vision du territoire, sa méthode de travail et les priorités qui guideront son mandat.

Pouvez-vous vous présenter aux habitants qui ne vous connaissent pas encore ?

Je suis né à Digne-les-Bains et j'y ai grandi jusqu'au baccalauréat, avant de poursuivre des études de droit à Grenoble puis à Nice. J'ai ensuite choisi la fonction publique territoriale, où j'ai exercé jusqu'au mois de mars dernier en tant que directeur de service dans une commune de 40 000 habitants en région parisienne.

Ces années passées loin d'ici n'ont fait que renforcer mon attachement à notre territoire. Elles m'ont fait prendre conscience de la chance que nous avons de vivre dans un cadre exceptionnel, où se rencontrent deux identités fortes : la Provence et les Alpes. Entre les après-midi d'été au lac de Sainte-Croix et les journées de ski à Montclar ou à Chabanon, j'ai grandi dans un environnement dont je mesure aujourd'hui toute la richesse. J'apprécie toujours autant de parcourir nos montagnes à pied ou les berges de la Bléone à VTT.

C'est cet attachement profond qui m'a naturellement conduit à m'engager en politique. Après plusieurs années au service des collectivités, j'ai souhaité agir pour mon territoire, avec la conviction que Provence Alpes Agglomération a tous les atouts pour devenir une collectivité toujours plus attractive, solidaire et ambitieuse.

Que représente pour vous cette élection à la présidence de Provence Alpes Agglomération et comment abordez-vous vos nouvelles fonctions ?

Cette élection représente avant tout une grande responsabilité que j'aborde dans un esprit d'écoute, de dialogue et de respect des valeurs républicaines qui guident notre action d'élus locaux.

Le nouveau bureau communautaire, qui réunit des élus expérimentés et de nouveaux visages, porte cette volonté d'impulser une nouvelle dynamique.

Les bases ont été posées ces dernières années. Il nous appartient désormais de franchir une nouvelle étape en renforçant le rôle de Provence Alpes Agglomération comme moteur du développement du territoire, au service d'une ambition commune. L'agglomération doit porter les intérêts de ses 46 communes, accompagner leurs projets et donner à chacune les moyens de les concrétiser grâce à une ingénierie renforcée.

J'irai régulièrement à la rencontre des élus municipaux, sur le terrain, car c'est en étant à l'écoute des réalités locales que nous construirons les projets les plus utiles.

Quelles sont vos priorités pour ce mandat ?

Je suis persuadé que notre réussite résidera dans notre capacité à valoriser nos paysages, notre patrimoine naturel, matériel et immatériel, notamment à travers notre Géoparc, ainsi que notre qualité de vie. Ce sont là nos plus grandes richesses, à nous d'en faire un véritable levier de développement.

Cette ambition ne se limite pas au tourisme. Nous voulons faire de Provence Alpes Agglomération un territoire que l'on découvre pour la beauté de ses paysages, mais que l'on choisit aussi pour s'installer, travailler, entreprendre et construire un projet de vie.

Nous sommes déjà pleinement mobilisés sur plusieurs dossiers majeurs, à commencer par l'avenir de l'abattoir, indispensable à notre filière agricole, et la reconstruction des bassins des thermes, un chantier essentiel pour poursuivre le développement du thermalisme. Notre conservatoire nécessitera lui aussi une prise en charge spécifique pour assurer des conditions d'enseignement dignes et sécurisées. Au-delà de ces projets structurants, les mobilités alternatives au transport individuel, qu'il s'agisse des lignes de bus ou du train, constituent un autre enjeu essentiel pour notre agglomération, et, plus largement, un véritable choix de société.

Je souhaite enfin engager une réflexion sur l'avenir de nos stations de montagne. Créer une entité qui permette de les fédérer constituerait une réelle innovation, répondant à une forte attente dans nos vallées alpines. Les nouvelles contraintes climatiques imposent d'envisager l'avenir autrement... Nous devons, tous ensemble, y faire face à travers l'émergence de nouvelles idées et la convergence des énergies. ●

Le bureau **communautaire**

Mandat 2026-2032

DIGNE-LES-BAINS

Julien DI BENEDETTO
Président
de Provence Alpes Agglomération
Maire

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Philippe BERTRAND
Vice-président délégué
à l'aménagement du territoire, au Schéma
de Cohérence Territoriale (SCoT)
et au système d'information géographique
Maire

LA ROBINE-SUR-GALABRE

Bruno ACCIAI
Vice-président délégué
à la ruralité, à l'agroalimentaire
et à l'ingénierie territoriale
Maire

SEYNE

Nathalie ESCLAPEZ
Vice-présidente déléguée
aux activités de pleine nature
Adjointe au Maire

MOUSTIERS-SAINTE-MARIE

Marc BONDIL
Vice-président délégué
aux finances
Maire

ESTOUBLON

Carole TOUSSAINT
Vice-présidente déléguée
aux transports, à la mobilité et
aux relations avec les communes
Maire

L'ESCALE

Claude FIAERT
Vice-président délégué
à la culture, à la gestion des milieux
aquatiques et à la prévention des
inondations (GEMAPI)
Maire

PEYRUIS

Lila DESJARDINS
Vice-présidente déléguée
au développement économique
et au numérique
Maire

MONTCLAR

François BOUYALA
Vice-président délégué
à la stratégie montagne / stations
Maire

MALLEMOISSON

Henri COUVÉ
Vice-président délégué
aux ressources humaines
Maire

DIGNE-LES-BAINS

Alban RICHAUD
Vice-président délégué
à l'attractivité touristique
Conseiller municipal

THOARD

Denis BAILLE
Vice-président délégué
à l'eau et à l'assainissement
Maire

MALIJAI

Sonia FONTAINE
Vice-présidente déléguée
à l'enfance et à la santé
Maire

LES MÉES

Max EYMARD
Vice-président délégué
à la gestion, à la collecte,
au traitement et
à la valorisation des déchets
Maire

MIRABEAU

Hugo DECROIX
Vice-président délégué
aux travaux
Maire

DIGNE-LES-BAINS

Xavier DELCROIX
Vice-président délégué
à l'habitat, à la Politique
de la ville, au Coeur de Ville et
à l'accueil des gens du voyage
Conseiller municipal

LA JAVIE

Alex BOGHOSSIAN
Conseiller communautaire
délégué au plan intercommu-
nal de sauvegarde
Maire

CHÂTEAUREDON

Brigitte COCHET
Conseillère communautaire
déléguée au conseil de
développement
Maire

SELONNET

André MARGAILLAN
Conseiller communautaire
délégué au programme LEADER
Conseiller municipal

LE BRUSQUET

Serge PAU
Conseiller communautaire
délégué à la transition
écologique
Adjoint au Maire

Les élus du conseil communautaire

AIGLUN

Jacques CARTIAUX
Conseiller communautaire
Maire

ARCHAIL

Delphine ISOARDI
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

AUZET

Christian ISOARD
Conseiller communautaire
Maire

BARLES

Isabelle FOURNIER
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

BARRAS

Rémy GRAVIÈRE
Conseiller communautaire
Maire

BEAUJEU

Patrick BERNARDINI
Conseiller communautaire
Maire

BEYNES

Sylvain FLORES
Conseiller communautaire
Maire

BRAS D'ASSE

Arnaud BOUSSARIE
Conseiller communautaire
Maire

CHAMPTERCIER

Sildric ESMIOL
Conseiller communautaire
Maire

CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

Romarc GIACOMINO
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Gérald GRANIER
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Akouavi HOUNKPE
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Chrystel RABELLINO
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

René VILLARD
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

DIGNE-LES-BAINS

Alexis AUDIFFRED
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Frédéric BATAIL
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Emmanuel COURONNEL
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Jacques DAYAN
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Valérie DOMPNIER
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Gérard ESMIOL
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Sylvie GARCIN
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Anne GASSEND-NOIR
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Christophe GRAC
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Sébastien LAMBLIN
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Cathie LAURENT
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Marie MAHLER
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Marie-Claude PAIRE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Marie-Pierre RINALDI
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Pascal ROVERE
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Patricia SARRACANIE
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Myriam SERENO
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Joëlle TROUDE
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

Nadia TSALAMLAL
Conseillère communautaire
Conseillère municipale

DRAIX

Michel PELESTOR
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

ENTRAGES

Marie-José MAGAUD
Conseillère communautaire
Maire

GANAGOBIE

Sylvie BELMONTE
Conseillère communautaire
Maire

HAUTES-DUYES

Dany ZANARTU HAYER
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

LE CASTELLARD-MÉLAN

Chantal BARDIN
Conseillère communautaire
Maire

LE CHAFFAUT-SAINT-JURSON

Ghislaine MENC
Conseillère communautaire
Maire

LE VERNET

Gilles THEZAN
Conseiller communautaire
Maire

LES MÉES

Philippe LEHOUX
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Sylvie PILLON
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

Frédéric PUECH
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

Alexandra SANCHEZ
Conseillère communautaire
Adjointe au Maire

MAJASTRES

Jean SEVENIER
Conseiller communautaire
Maire

MALIJAI

Gilles GONÇALVES
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

MALLEFOUGASSE-
AUGÈS

Dominique PIGANEAU
Conseiller communautaire
Maire

MARCOUX

Christian BOYER
Conseiller communautaire
Maire

MÉZEL

Gilles BERTORELLO
Conseiller communautaire
Maire

PEYRUIS

Joël MERCADIER
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Patrick VIVOS
Conseiller communautaire
Conseiller municipal

PRADS-HAUTE-
BLÉONE

Pierre MATHIEU
Conseiller communautaire
Maire

SAINT-JEANNET

Frédéric MOLINARI
Conseiller communautaire
Maire

SAINT-JULIEN
D'ASSE

Delphine PAUL
Conseillère communautaire
Maire

SAINT-JURS

Jacques RICHIER
Conseiller communautaire
Maire

SAINT-MARTIN-
LÈS-SEYNE

Childéric REBOUL
Conseiller communautaire
Maire

SAINTE-CROIX-
DU-VERDON

Bruno BOURJAC
Conseiller communautaire
Maire

VERDACHES

Bruno LOMBARD
Conseiller communautaire
Maire

VOLONNE

Sandrine COSSERAT
Conseillère communautaire
Maire

Michel BLASZCZYK
Conseiller communautaire
Adjoint au Maire

Qui compose les instances de l'agglomération ?

- **Le conseil communautaire** est l'organe de décision de la communauté d'agglomération. Composé de 80 conseillers communautaires représentant l'ensemble des communes membres, il se réunit régulièrement pour débattre et décider des grandes orientations et des actions de la collectivité en séance publique.
- **Le président** est l'organe exécutif de la communauté d'agglomération. Il préside les réunions du conseil communautaire et assure la mise en œuvre des décisions adoptées par celui-ci, avec l'appui des services communautaires. Il délègue une partie de ses fonctions à ses vice-présidents.
- **Le bureau communautaire** est composé de 20 membres dont le président, 15 vice-présidents et 4 conseillers délégués. Il examine les propositions issues des commissions thématiques, prépare les dossiers soumis au conseil communautaire et participe à la mise en œuvre des décisions adoptées.
- **La conférence des maires** réunit le président et les maires des 46 communes du territoire au moins deux fois par an. Cette instance consultative favorise les informations et les échanges sur les orientations, les projets et les services de l'agglomération. ●

ZAE

Travaux d'aménagement du chemin d'accès à la zone d'activité des Sièyes

En tant que gestionnaire de la zone d'activité des Sièyes à Digne-les-Bains, Provence Alpes Agglomération a réalisé des travaux d'aménagement du chemin des Alpilles qui la dessert. Objectif : **améliorer la circulation, la sécurité** des déplacements et **la gestion des eaux pluviales**. Le chantier a permis la création d'une chaussée adaptée au passage quotidien des poids lourds, d'un giratoire de retournement, d'un cheminement sécurisé pour les piétons et les cyclistes, et la mise en place d'un réseau d'eaux pluviales accompagné d'un bassin de rétention permettant de limiter les risques d'accumulation d'eau lors des épisodes pluvieux.

Démarrés en octobre 2025, les travaux se sont achevés au printemps. Johanna Tamietti, dirigeante de l'entreprise Tamietti implantée sur la zone, en constate déjà les bénéfices : « *C'est beaucoup plus pratique pour les camions, plus agréable et plus sécurisé pour les piétons. Il ne manque plus qu'un peu de végétation pour en faire un cadre magnifique !* »

Cette dernière étape est d'ores et déjà programmée avec la plantation, cet automne, d'arbustes d'essences locales sur le site. D'un montant de 323 000 € HT, l'opération a été financée par Provence Alpes Agglomération avec le soutien du Département des Alpes-de-Haute-Provence. ●



Programme Européen

Le projet ALCOTRA FOR – Future of Rehabilitation – est officiellement lancé !

Le projet européen FOR a été officiellement lancé le 28 mai 2026 à Fossano en Italie, en présence de l'ensemble des partenaires : l'Autorité Sanitaire Locale de Cuneo 1 (chef de file), l'IRES Piemonte, le CHU de Nice, l'Autorité Sanitaire Locale de Cuneo 2 et Provence Alpes Agglomération. Financé dans le cadre du programme Interreg ALCOTRA, ce projet transfrontalier vise à expérimenter un nouveau modèle de téléadaptation pour **améliorer l'accès et**

la continuité des soins de rééducation dans les territoires ruraux et de montagne. L'enjeu ? Permettre à des patients souffrant de troubles moteurs, cognitifs ou orthophoniques de bénéficier d'un accompagnement personnalisé à distance, directement depuis leur domicile ou via un réseau de structures de proximité. L'expérimentation **débutera cet automne**, en partenariat avec le Centre de soins médicaux et de réadaptation (CSMR) du

Cousson. Pendant 18 mois, **30 patients du territoire** testeront des dispositifs innovants de téléadaptation. Ils réaliseront leurs exercices de rééducation à domicile grâce à un équipement doté d'une caméra 3D reliée à leur téléviseur. Des consignes apparaîtront à l'écran et le système analysera les mouvements et les sons produits, permettant aux professionnels de santé de suivre les progrès à distance, d'adapter les programmes et d'intervenir si nécessaire. ●

Emploi, formation et compétences : une démarche collective au service du territoire

Grâce au soutien de l'État et de l'Opco EP, Provence Alpes Agglomération a bénéficié d'un diagnostic territorial « emploi-formation-compétences » permettant d'améliorer la connaissance du tissu économique et de l'offre de formation de notre territoire, et de les mettre en perspective avec les besoins de notre bassin d'emploi. Après une première phase de diagnostic, les partenaires (membres du Réseau pour l'Emploi, organisations professionnelles, établissements scolaires et post-bac, organismes de formation...) participent à l'**élaboration d'un plan d'actions partagé**

qui sera finalisé cet automne. **Six axes majeurs** se dessinent : lever les freins du quotidien (mobilité, logement, garde d'enfants), soutenir la santé et la silver économie, accompagner les transitions numériques et écologiques des entreprises, favoriser l'égalité et l'insertion, développer l'alternance et renforcer l'attractivité du territoire et de nos métiers.

Parmi les premières actions envisagées figure la création, avec des étudiants de l'IUT, d'un **guide « Se former à Digne-les-Bains »** valorisant l'offre de formation locale. ●



Le SCoT : un projet de territoire pour les vingt prochaines années

Comment accueillir de nouveaux habitants tout en préservant nos paysages et nos terres agricoles ? Développer l'économie locale et répondre aux besoins en logements tout en limitant l'étalement urbain ? C'est à ces questions que répond le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de Provence Alpes Agglomération. Entré en vigueur début 2026, ce document définit les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les vingt prochaines années.

Le scénario retenu prévoit d'accueillir près de **2 500 habitants supplémentaires d'ici 2045**, portant la population du territoire à **53 000 habitants environ**. Pour accompagner cette évolution, le SCoT fixe un objectif de **création de 245 logements par an et la remise sur le marché d'une vingtaine de logements vacants chaque année**.

L'ambition est de construire mieux en privilégiant des formes urbaines plus denses pour limiter la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers. Une orientation qui s'inscrit dans l'objectif national de zéro artificialisation nette des sols à l'horizon 2050.

Le SCoT définit ainsi une **surface totale de 114 hectares** destinée à accueillir logements, équipements d'intérêt communautaire et activités économiques. Sur cette enveloppe foncière globale, 10 hectares sont réservés au développement économique (hors zone de la Cassine) et 32 hectares à des projets, équipements et hébergements touristiques. Le document encadre par ailleurs le développement des énergies renouvelables, avec une limite fixée à 60 hectares pour les projets photovoltaïques, dans le respect de critères exigeants d'intégration paysagère et environnementale. La mobilité figure également parmi les priorités, avec le développement des transports en commun, du covoiturage et d'infrastructures adaptées aux déplacements du quotidien.

Cette approche permet de **mutualiser l'espace nécessaire** aux grands projets tout en garantissant à chaque commune une enveloppe foncière spécifique, adaptée à son poids démographique et à ses caractéristiques.

Les communes ont jusqu'au 22 février 2028 pour mettre leurs documents d'urbanisme en compatibilité avec ce cadre de référence, qui guidera les futures décisions d'aménagement à l'échelle du territoire. ●

Un projet construit collectivement

Diagnostic du territoire, définition d'un scénario de développement, élaboration du projet, rédaction des prescriptions, enquête publique... Le SCoT est l'aboutissement de plusieurs années de travail mené en étroite collaboration avec l'ensemble des communes du territoire et les personnes publiques associées (PPA).



Face aux défis climatiques, démographiques et économiques, nous devons penser l'avenir collectivement, au-delà des limites communales. Notre territoire se caractérise par la diversité de ses paysages et de ses réalités, des vallées aux espaces de plaine en passant par les secteurs plus montagneux. Cette richesse fait notre identité, mais constitue aussi un défi en matière d'aménagement. Le SCoT porte une vision partagée qui nous permettra de construire un territoire attractif, solidaire et résilient, capable de répondre aux attentes des habitants dans les décennies à venir.

Philippe Bertrand, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué au Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

Déchèteries : **donnez une seconde vie à vos objets**

Provence Alpes Agglomération poursuit son engagement en faveur de l'économie circulaire et de la valorisation des déchets en développant de nouvelles filières de collecte dans ses déchèteries.

Ustensiles de cuisine

Depuis mai 2026, vous pouvez déposer vos ustensiles de cuisine usagés dans les déchèteries de Barras, Château-Arnoux-Saint-Auban, Digne-les-Bains (Les Isnards), La Javie, Moustiers-Sainte-Marie, Peyruis et Seyne. Poêles, casseroles, faitouts, cocottes-minute, moules à gâteaux ou encore woks... Tous les ustensiles métalliques sont acceptés, quelle que soit leur marque. Collectés dans le cadre d'un partenariat avec le groupe SEB, ces équipements sont recyclés pour la fabrication de nouveaux ustensiles.

Jeux et jouets

Une filière dédiée aux jeux et jouets (électroniques ou non) est également proposée dans toutes les déchèteries du territoire accessibles aux particuliers. Elle permet de collecter les objets hors d'usage qui ne peuvent plus être vendus ou réemployés en ressourcerie. Ceux-ci sont ensuite démantelés pour que chaque matériau soit valorisé dans une filière adaptée : plastiques transformés en nouveaux produits, textiles réemployés en isolants ou en nouveaux textiles, bois recyclé en panneaux de particules ou valorisé en énergie, etc.



Équipements de bricolage, de jardinage et de loisirs

À partir de cet automne, de nouvelles filières de collecte seront par ailleurs déployées pour valoriser les articles de bricolage, de jardinage ainsi que les équipements de sport et de loisirs.

Autant de solutions qui permettent de favoriser le recyclage des matériaux, de limiter les déchets et de préserver les ressources naturelles en donnant une nouvelle vie aux objets du quotidien. ●

La déchèterie de Seyne **s'équipe d'un pont-bascule**

Depuis cet été, la déchèterie de Seyne est équipée d'un pont-bascule permettant de mesurer avec précision les tonnages des différents flux de déchets.

Les usagers accèdent au site à l'aide de leur badge et indiquent le type de déchets qu'ils souhaitent déposer. Leur véhicule est ensuite pesé à l'entrée puis à la sortie afin de déterminer les quantités effectivement apportées.

Le service reste entièrement gratuit pour les particuliers. Les professionnels sont, quant à eux, facturés en fonction des quantités déposées.

La déchèterie de Seyne est la troisième du territoire à être équipée d'un pont-bascule, après celles de Château-Arnoux-Saint-Auban et de La Colette à Digne-les-Bains (réservée aux professionnels). ●



Des contrôles renforcés **pour lutter contre les incivilités**



La brigade verte de Provence Alpes Agglomération agit en coordination avec les maires et les polices municipales pour renforcer la lutte contre les incivilités sur l'ensemble du territoire. Depuis cet été, l'agent de la Brigade verte est assermenté pour **constater et verbaliser les infractions** au règlement de collecte ainsi que les dégradations du mobilier de collecte.

En complément des amendes et des sanctions prévues par la réglementation – pouvant aller de l'amende forfaitaire aux poursuites pénales pour les infractions les plus graves –, Provence Alpes Agglomération facture ainsi aux contrevenants identifiés les frais d'enlèvement des dépôts sauvages et de remise en état des équipements. Ceux-ci s'élèvent à 80 € par dépôt ou dégradation, 92 € pour les dépôts massifs et 120 € en cas de récidive. ●

Petite enfance : des services au plus

Accueillir, accompagner, conseiller : Provence Alpes Agglomération s'engage au quotidien pour répondre aux besoins des jeunes enfants et de leurs familles. Son Relais Petite Enfance, son relais itinérant et ses structures d'accueil réparties sur l'ensemble du territoire permettent d'offrir un accompagnement de proximité, accessible à tous.



Chiffres clés :

- **10** crèches offrant **211** berceaux
- **1** relais petite enfance et **1** relais itinérant

- **103** emplois générés (hors assistantes maternelles) dont **65** au sein du service petite enfance de l'agglo et **38** au sein des crèches associatives

- **48** assistantes maternelles offrant **196** places

Le Relais Petite Enfance, votre guichet unique d'information

Le Relais Petite Enfance (RPE) Les Frimousses est un service gratuit, ouvert à toutes les familles du territoire. Il est là pour :

- **vous informer** sur les différents modes d'accueil disponibles pour votre enfant de moins de 4 ans,
- **vous orienter** vers les structures et professionnels adaptés à vos besoins,
- **répondre à toutes vos questions** concernant les aides financières possibles, l'organisation pratique et les démarches administratives à réaliser,
- **gérer directement vos demandes de préinscription** dans les crèches intercommunales en organisant une commission d'attribution des places,
- **vous accompagner dans votre rôle de parents-employeurs** (contrat, démarches, droits et obligations) si vous souhaitez faire appel à un ou une assistant(e) maternel(le).

Les assistantes et assistants maternels

Notre territoire compte 48 assistantes maternelles agréées pouvant accueillir deux à quatre enfants à domicile. Tout au long de l'année, le Relais Petite Enfance leur propose des ateliers, événements et sorties à Digne-les-Bains ainsi qu'en itinérance dans plusieurs communes du territoire. Ces rendez-vous permettent aux enfants qu'elles accueillent de découvrir de nouvelles activités, tout en développant leur socialisation.



Les aides financières à votre disposition

Complément de libre choix du mode de garde (CMG), participation de la CAF aux tarifs appliqués par les structures, crédit d'impôt... Plusieurs aides financières peuvent vous être accordées selon votre situation familiale et le mode d'accueil choisi pour votre enfant.

Pour estimer votre reste à charge, utilisez le simulateur disponible sur

monenfant.fr, rubrique « Simulation des aides pour l'accueil de votre enfant »,
ou directement en scannant ce QR code :



Accompagner les familles, soutenir les professionnels

Au-delà des équipes présentes au quotidien auprès des enfants, les structures de Provence Alpes Agglomération bénéficient de l'appui de plusieurs professionnels ressources.

- **Une psychologue** intervient ainsi auprès des équipes, des assistantes maternelles et des familles. Elle accompagne les adultes pour leur permettre de répondre au mieux aux besoins des enfants, à travers des temps d'observation, d'échanges entre professionnels et des rendez-vous individuels pour les familles qui le souhaitent.
- Garante de la santé et du bien-être des enfants accueillis, **une infirmière** intervient également dans les structures pour assurer le suivi sanitaire, accompagner les familles lors des périodes d'adaptation et veiller à la mise en œuvre des protocoles de soins.
- Enfin, **le responsable** du projet éducatif et pédagogique coordonne les équipes pour faire vivre un projet éducatif commun à l'ensemble des structures et garantir la qualité de l'accueil. Il assure également le lien entre les familles, les professionnels et les partenaires institutionnels.



près des familles



Les crèches de Provence Alpes Agglomération

Crèche Les Premiers Pas | Digne-les-Bains 45 places

Contact : 04 92 31 21 91 -

lespremierspas@provencealpesagglo.fr

Crèche Le P'Tit Jardin | Digne-les-Bains 15 places

Contact : 04 92 31 89 86 -

petitjardin@provencealpesagglo.fr

Micro-crèche Bédunia | Beynes 10 à 12 places

Contact : 04 92 62 51 64 -

creche.bedunia@provencealpesagglo.fr

Crèche Les Petits Santons | Moustiers-Sainte-Marie 15 à 20 places

Contact : 04 92 74 05 70 -

lespetitssantons@provencealpesagglo.fr

Crèche Les Gar'nements | Mallemoisson 30 places

Contact : 04 92 34 79 79 -

creche.mallemoisson@provencealpesagglo.fr

Le Relais Petite Enfance - Les Frimousses

13 boulevard Victor-Hugo,
Digne-les-Bains

Du lundi au vendredi, sur rendez-vous
rpe.digne@provencealpesagglo.fr
06 08 67 09 89 ●

Le Relais Petite Enfance Les Frimousses est le point d'entrée unique pour toutes les inscriptions dans les crèches intercommunales. Les demandes sont ensuite examinées par une commission d'attribution des places.



Les crèches associatives soutenues par Provence Alpes Agglomération

Crèche associative « Le jardin Enchanté » | Digne-les-Bains 20 places

Contact : 04 92 32 03 94 - lejardin-enchante@orange.fr

Crèche associative « La Maisonnée » | Digne-les-Bains 21 places

Contact : 04 92 32 08 04 - crechelamaisonnee@orange.fr

Crèche associative La Ruche | Seyne 18 places

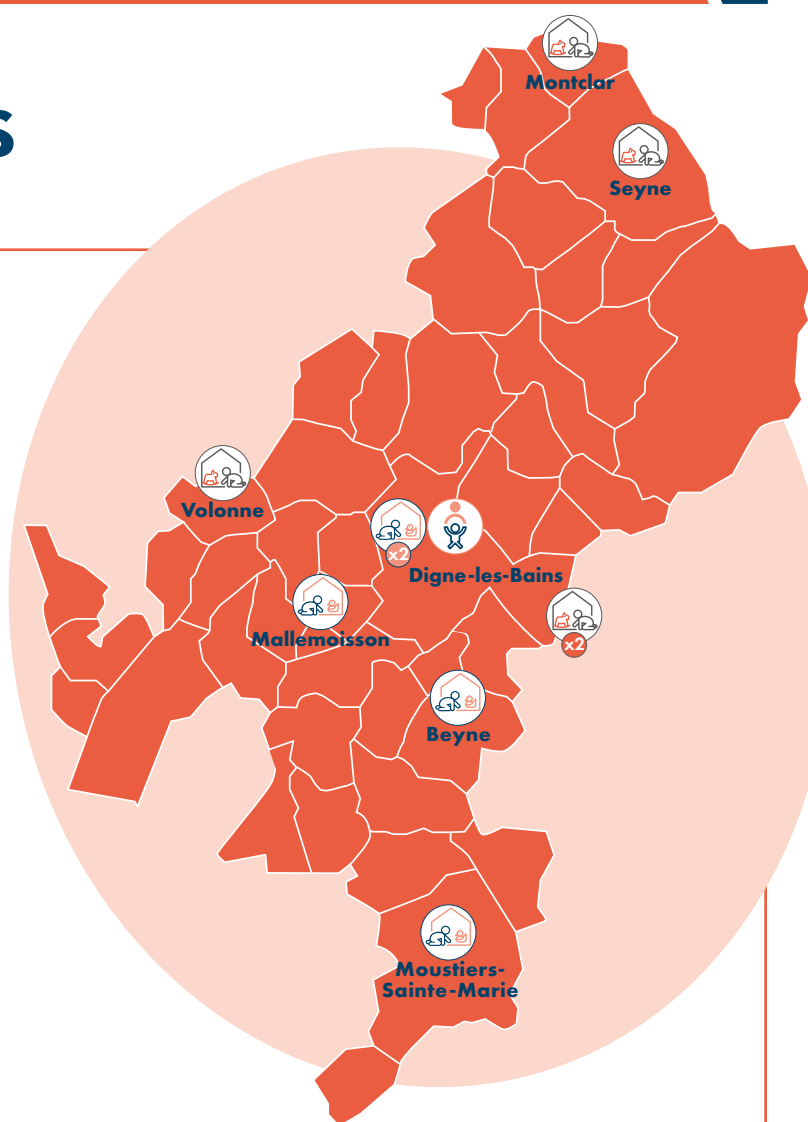
Contact : 04 92 35 19 96 - laruche.creche@gmail.com

Micro-Crèche associative « Les P'tits loups » | Montclar 10 places

Contact : 04 92 30 92 07 - lespetitsloups@yahoo.fr

Crèche associative « Les canaillous » | Volonne 21 places

Contact : 04 92 62 67 60 - creche-canaillous@orange.fr



//

Parce que les premières années sont déterminantes pour le développement de l'enfant, Provence Alpes Agglomération s'engage à offrir aux familles des solutions d'accueil de qualité, adaptées à chacun et accessibles sur l'ensemble du territoire. Cette ambition s'appuie sur l'investissement, les compétences et la bienveillance des professionnels de la petite enfance qui accueillent et accompagnent les enfants au quotidien. //

Sonia Fontaine, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'enfance

Et après ?

Provence Alpes Agglomération accompagne également les enfants de 3 à 12 ans grâce à son réseau d'accueils de loisirs présents sur l'ensemble du territoire. ●

Plus d'infos par ici :

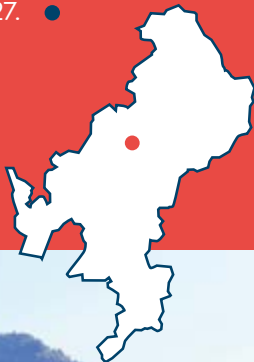


Le bar-restaurant de La Robine-sur-Galabre prépare sa réouverture

Provence Alpes Agglomération a engagé un ensemble de travaux en vue de la réouverture de son bar-restaurant situé au cœur du village de La Robine-sur-Galabre. L'enjeu est de redonner vie à ce lieu de convivialité et de soutenir l'économie locale à travers une activité commerciale de proximité, valorisant les produits du territoire.

Estimés à 20 000 €, les travaux comprennent, notamment, la réfection du sol de la cuisine, la réparation de la hotte, le remplacement du lave-vaisselle, l'installation d'un bac à graisse ainsi que la pose de stores dans la salle de restauration.

Parallèlement, un appel à manifestation d'intérêt a été lancé cet été pour sélectionner le futur exploitant de l'établissement, fermé depuis fin 2025. Les propositions reçues sont actuellement à l'étude en vue d'une réouverture au premier trimestre 2027.



La micro-crèche Bédunia fête ses 10 ans



Samedi 27 juin, plus de 80 personnes – élus, partenaires, professionnels de la petite enfance et familles – se sont réunies à la micro-crèche Bédunia pour célébrer les 10 ans de la structure. Un moment convivial, rythmé par des ateliers créatifs, un pique-nique partagé, un stand de sensibilisation à la réduction des déchets et le traditionnel gâteau d'anniversaire. Nichée dans un écrin de verdure, au sein de locaux bioclimatiques, cette micro-crèche gérée par Provence Alpes Agglomération accueille chaque jour dix enfants des communes de la vallée dans un environnement favorisant le

contact avec la nature. « Cette structure est devenue un modèle de qualité, d'innovation et d'engagement », a souligné Sonia Fontaine, vice-présidente de Provence Alpes Agglomération déléguée à l'enfance, saluant l'engagement quotidien de l'équipe. Fidèle à son projet pédagogique, la crèche poursuit ses actions en faveur de la santé culturelle et de la santé environnementale avec, notamment, l'expérimentation des couches lavables dès la rentrée, l'accueil d'une œuvre d'art, une démarche de labellisation Écolo Crèche® et la création d'un jardin partagé.

Des composteurs mobiles grutables pour accompagner les pics touristiques



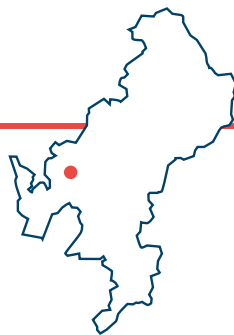
Cinq composteurs grutables ont été installés à Moustiers-Sainte-Marie et Sainte-Croix-du-Verdon dans le cadre d'une expérimentation visant à absorber l'augmentation des volumes de biodéchets générés par l'afflux touristique. Depuis le mois de juin, les biodéchets y sont ainsi collectés puis acheminés vers la déchèterie pour être valorisés par compostage.

Courant septembre, ces équipements seront déplacés vers les communes de Selonnet et Montclar pour la période hivernale, marquée par une fréquentation accrue liée à l'activité des stations de ski.

Une solution mobile permettant d'adapter les moyens de collecte aux variations saisonnières de fréquentation en optimisant l'utilisation des équipements.



Désimperméabilisation et végétalisation de la cour d'école de L'Escale



La commune de L'Escale a réalisé une opération de désimperméabilisation et de végétalisation des espaces extérieurs de son école, accompagnée dans le cadre du **dispositif Villages d'avenir**.

Jusqu'alors, le parvis, le parking et la cour de l'école élémentaire étaient majoritairement recouverts de goudron. Ces surfaces imperméables favorisaient la formation d'îlots de chaleur, impactant le confort des élèves et du personnel, tant dans les espaces extérieurs qu'à l'intérieur des bâtiments scolaires.

Le projet a ainsi permis de **revégétaliser une grande partie de la cour** tout en aménageant des **espaces ombragés** et des **zones de jeux** mieux adaptés aux besoins des enfants. Le parvis et les espaces

de stationnement ont également été repensés pour **permettre l'infiltration des eaux pluviales** et offrir des **zones d'attente abritées** plus agréables aux familles.

Les travaux, réalisés durant l'été 2026, seront complétés par de nouvelles plantations cet automne.

En tant que lauréate du programme Villages d'avenir 04, la commune a bénéficié, pour ce projet, d'un accompagnement en ingénierie assuré par la chargée de mission de Provence Alpes Agglomération ainsi que d'un appui de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et de l'agence IT04 (Ingénierie et Territoires 04). ●



Des campagnes de broyage au plus près des habitants



Au printemps et à l'automne, le service déchets de Provence Alpes Agglomération organise des **campagnes de broyage directement dans les communes** pour permettre aux habitants de valoriser leurs déchets verts au plus près de chez eux, en réduisant les déplacements en déchèterie. Le broyat obtenu peut être récupéré par les particuliers, pour les plateformes de compostage partagé de l'agglomération, ou utilisé par les services

municipaux comme paillage dans les espaces verts.

Entre mars et juin 2026, **dix opérations ont été réalisées** à L'Escale, Malijai, Les Mées, Thoard, Le Chaffaut-Saint-Jurson, Les Hautes-Duyes, Mallefougasse, Châteauredon, La Robine-sur-Galabre et Volonne. **La démarche se poursuivra cet automne** dans d'autres communes du territoire. ●

Zones d'activité - Portraits d'entreprises

La charcuterie de Thoard : des recettes ancestrales qui ont de l'avenir

Pâté au genièvre, andouillette, saucisson... Depuis plus d'un siècle, les spécialités de la Charcuterie de Thoard régalaient les amateurs de produits artisanaux authentiques.

Héritière de **recettes ancestrales**, l'entreprise approvisionne aujourd'hui sa boutique de Thoard ainsi que la quasi-totalité des épiceries et supermarchés du territoire, rayonnant bien au-delà à l'échelle régionale.

À sa tête, deux co-gérants et amis de longue date : Patrick Pelagio, investi au sein de la charcuterie depuis 40 ans, d'abord en tant que salarié puis gérant, et Christian Martel, qui l'a rejoint en 2010 pour développer l'activité.

« Nous nous connaissions depuis longtemps et, un jour, Patrick m'a dit que nous devrions faire quelque chose ensemble, raconte Christian Martel. Il savait que j'avais toujours évolué dans le secteur de la viande et connaissait mon travail. »

Seize ans plus tard, le pari est réussi. La société a élargi son activité à la boucherie et travaille avec **près de 70 éleveurs bovins et ovins**, majoritairement implantés sur le territoire.

Installée dans la zone d'activité d'Aiglun gérée par Provence Alpes Agglomération, l'entreprise emploie **une vingtaine de salariés** qui œuvrent chaque jour à la confection des produits qui ont forgé sa réputation. Et la dynamique est loin de s'essouffler puisque la charcuterie a récemment acquis 1700 m² supplémentaires dans la zone d'activité pour agrandir ses locaux et accompagner sa croissance.

Une belle réussite, qui témoigne du dynamisme des entreprises implantées sur les zones d'activité de Provence Alpes Agglomération et de la richesse des savoir-faire présents sur le territoire. ●



Annick Pelagio et Christian Martel

Une année en classe prépa à l'IDBL

Chaque année, 15 à 20 étudiants intègrent la classe préparatoire de l'école d'art intercommunale IDBL gérée par Provence Alpes Agglomération pour préparer les concours des écoles supérieures d'art. Une année souvent fondatrice dans leur parcours professionnel, personnel et artistique.

Les premières semaines à l'IDBL prennent parfois une dimension vertigineuse pour les étudiants de la classe préparatoire, plongés dans un espace de liberté, d'expérimentation et d'expression qui bouscule leurs repères.

« Je ne m'attendais pas à être aussi libre, confie Théo, étudiant de la promotion 2025-2026. On découvre énormément de choses et des références artistiques bien plus larges que ce qu'on connaissait... »

Peinture, dessin, photographie, vidéo, gravure, volume, histoire de l'art... À raison de 35 heures de cours hebdomadaires, les étudiants explorent une grande diversité de pratiques artistiques, encadrés par neuf enseignants-artistes aux sensibilités complémentaires.

« L'enjeu est de les amener à expérimenter le plus largement possible sans se spécialiser trop tôt », explique Emeline

Eudes, directrice de l'école.

Cette ouverture se prolonge dans la découverte des métiers de l'art. Un cours de commissariat d'exposition leur permet ainsi de concevoir une exposition de A à Z, de la réflexion du projet à la scénographie, en passant par l'installation des œuvres et la médiation.

Une année qui laisse une empreinte durable

Formation publique appartenant au réseau APPEA et agréée par le ministère de la Culture, la classe préparatoire accueille aussi bien de jeunes bacheliers que des étudiants en réorientation de toute la région, dont de nombreux boursiers.

« Ils ne sont pas sélectionnés sur leurs résultats scolaires, affirme Emeline Eudes. Ce qui nous intéresse avant tout, c'est leur curiosité, leur motivation et leur engagement dans le travail. Nous accueillons

Beaucoup d'anciens étudiants gardent un lien particulier avec la prépa. C'est souvent un moment clé de leur parcours, une expérience qui les transforme. »
Emeline Eudes, directrice de l'école d'art IDBL

régulièrement des autodidactes qui n'ont jamais suivi de cours d'arts plastiques. »

Cette diversité de profils n'empêche pas l'excellence des résultats : chaque année, 100 % des étudiants sont admis dans au moins l'une des écoles qu'ils visaient. Une réussite qui repose notamment sur un accompagnement individualisé à l'orientation permettant d'identifier les établissements les plus adaptés à leurs profils et aspirations.

Mais au-delà des admissions, c'est souvent l'expérience humaine et artistique qui marque le plus durablement les étudiants. Aujourd'hui étudiante à l'école supérieure d'arts plastiques spécialisée en scénographie de Monaco, Hélène conserve un souvenir très fort de son passage à l'IDBL : « Ça a été une année merveilleuse qui m'a énormément apporté, dans toutes les facettes de ma vie et dans ma façon de percevoir ma carrière. » ●



La classe préparatoire de l'IDBL constitue une véritable opportunité pour les jeunes du territoire qui souhaitent accéder aux formations supérieures artistiques. Elle est la preuve que l'excellence artistique peut s'épanouir au-delà des grands centres urbains. Cette formation contribue également au dynamisme culturel local en attirant de nouveaux talents et en favorisant les échanges entre étudiants, habitants et acteurs culturels.

Claude Fiaert, vice-président de Provence Alpes Agglomération délégué à la culture

Au Fanget, Louis et Martin font vivre la montagne toute l'année

Il y a des associés qui deviennent amis. Louis et Martin ont suivi le chemin inverse. Depuis bientôt quatre ans, les deux amis font du Fanget un lieu de vie à leur image : chaleureux, où l'amour de la montagne se partage en toute saison.

Dans les cuisines du Fanget à Auzet, Martin s'affaire derrière les fourneaux pour préparer **une cuisine montagnarde, simple et généreuse**. « Notre carte change tous les mois, précise-t-il. Nous travaillons avec des produits locaux, comme les charcuteries de la Ferme des Pelissones à Seyne et des producteurs de la vallée de l'Ubaye. »

Un peu plus loin, Louis passe du comptoir à la terrasse, accueille les visiteurs et accompagne les animations proposées chaque semaine.

Biathlon, sorties nature à la découverte des chamois, marmottes ou oiseaux, randiflettes hivernales, pique-niques astronomiques estivaux ou encore soirées-concerts : au fil des ans, les deux jeunes hommes ont **diversifié l'offre d'animations**, redoublant d'imagination pour permettre à toutes les générations de trouver leur place dans ce site d'exception niché au cœur de la vallée de la Blanche. Derrière cette offre élargie, l'idée reste toujours la même :

« **Faire découvrir la montagne en toute saison, rendre les activités de pleine nature accessibles à tous et sensibiliser à la biodiversité, dans un lieu convivial où chacun peut prendre le temps de se ressourcer en profitant d'un paysage à couper le souffle** », résume Louis.

Le site propose également la **location de skis, de raquettes, de luges**, et bientôt peut-être de vélos, ainsi qu'un gîte en gestion libre de sept couchages.

Amis avant d'être associés

Pour comprendre les prémices de cette aventure, il faut remonter en 2017 et faire un détour par Chambéry, où Martin et Louis



© MadrigalProd

se rencontrent sur les bancs de l'université, en licence « Valorisation des produits et espaces montagnards ». Martin est discret, posé. Louis plus expansif. Pourtant, leurs valeurs communes et leur passion pour la montagne les amènent à tisser rapidement **une solide amitié**.

Louis a grandi à Dunkerque, Martin en Lozère, mais dans leurs familles respectives, les vacances se passent chaussures de marche aux pieds, à gravir les sommets, arpenter les sentiers, observer la nature et, surtout, aimer la montagne en toute saison. Après leurs études, leurs chemins se séparent mais leur amitié perdure et avec elle, déjà, l'idée de s'associer, un jour peut-être, pour faire vivre un lieu de montagne. Martin part travailler comme cuisinier dans une auberge à Val d'Isère. Louis poursuit jusqu'au master et réalise plusieurs stages professionnels. C'est alors qu'il découvre la vallée de la Blanche.

« **J'ai tout de suite adoré l'endroit. C'est magnifique, d'un calme fou, avec de vraies valeurs de solidarité**, raconte-t-il. Je me suis immédiatement senti accueilli. »

En tant qu'accompagnateur en montagne diplômé, Louis commence à intervenir au Fanget en organisant des randonnées pour l'association qui gère alors le site. Lorsque celle-ci cesse son activité en 2021, il contacte naturellement Martin et

Kévin, un autre camarade de promotion, pour leur proposer de reprendre le site. Le coup de cœur est immédiat. Quelques mois plus tard, les trois amis signent un bail commercial avec Provence Alpes Agglomération, propriétaire de l'établissement, qui continue d'entretenir les sentiers environnants.

Depuis le départ de Kévin en 2023, Louis et Martin poursuivent l'histoire à deux.

« *Notre amitié s'est renforcée avec ce projet qui nous ressemble*, sourit Martin. *On va travailler, mais on a la chance aussi de retrouver un ami chaque matin. Tout est très fluide entre nous.* »

Et si le Fanget attire pour son panorama, ses spécialités ou ses activités, ceux qui y passent repartent souvent avec le souvenir d'une atmosphère unique. Une parenthèse hors du temps pour observer, échanger et s'imprégner des richesses de la montagne. ●

Plus d'infos sur : www.lefanget.com



© Jean-Baptiste Guieu

Rendez-vous au Fanget le samedi 26 septembre pour le Fangestival !



Vue sur la vallée de la Blanche depuis le Col des Fillys (commune de Selonnet).
Photo : Raphaël Vera



Fin mai, sur les hauteurs du Chaffaut-Saint-Jurson. Les sentiers serpentent entre les pins, et les Alpes se dessinent au loin.
Photo : Sébastien Antoine

Zygène du filipendule dans le massif des Dourbes.
Photo : Héroïse Giese



Vous aussi, adressez-nous votre plus belle photo du territoire de Provence Alpes Agglomération, accompagnée d'une légende, pour tenter d'être publié dans Provence Alpes Agglo Magazine !

Contact :
communication@provencealpesagglo.fr

12 septembre

Evo Jam

À l'Evo Bike Park de Digne-les-Bains

Plus d'infos : evobikepark.com

17 au 20 septembre

Festival de l'Outdoor et de la Rando

Activités outdoor sur tout le territoire de Provence Alpes Agglomération
Animations et festivités au plan d'eau de Digne-les-Bains
(Voir dos de couverture)

Plus d'infos : www.provencealpesagglo.fr

19 et 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine

Portes ouvertes au Musée Promenade à Digne-les-Bains
Gratuit

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

19 septembre et 3 octobre

Inauguration de l'audio-balade #12

Passejada, Élise Dabrowski
Par le Théâtre Durance
Samedi 19 septembre à 15h,
Samedi 3 octobre à 11h,
À Volonne
Gratuit, sur réservation

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

21 septembre au 21 octobre

Exposition « Vous êtes ici. Habiter-peindre en territoire rural »

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

26 septembre

Fangestival

Sport, produits locaux et musique
Au col du Fanget à Auzet

Plus d'infos : www.lefanget.com

29 septembre

Conte & musique Les aventures de Slim, Lamine Diagne

Dans le cadre des Échappées du Théâtre Durance
À la salle polyvalente de Montclar (lieu à confirmer)

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

2 octobre

Journée internationale de la Géodiversité

Soirée Géo-jeux organisée par le Géoparc

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

3 octobre

Journée d'action face aux risques

Forum de sensibilisation
« Tous résilients face aux Risques » 2026
De 10h à 16h, place du marché à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

10 octobre

Le Jour de la Nuit

Animation, conférence, présentation du projet de candidature RICE et observation du ciel nocturne
En partenariat avec le Géoparc À la médiathèque de Champsercier

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

11 octobre

Trail de Digne-les-Bains

4^e édition
Parcours de 12 km et 24 km

20 octobre

Sourdure Musique

Dans le cadre des Échappées du Théâtre Durance
À la salle des fêtes de Malijai (lieu à confirmer)

Plus d'infos : www.theatredurance.fr

3 au 30 novembre

Novembre, le Mois de la BD

Expositions, concerts dessinés, escape game, dessin participatif, ateliers...
Dans les médiathèques de Provence Alpes Agglo

Plus d'infos : www.paam.fr

6 novembre

Spectacle de théâtre

Avec l'atelier théâtre du conservatoire départemental
À 20h30, au centre culturel René Char à Digne-les-Bains
Gratuit, sur réservation au 04 92 31 52 36

Plus d'infos : www.crd04.fr

8 décembre

Journée internationale de la Montagne

Quiz et projection cinématographique sur le thème de la Montagne
À 18h, au centre culturel René Char à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.geoparchauteprovence.com

12 décembre

Spectacle de danse

Par les classes de danse du conservatoire départemental
Au palais des congrès de Digne-les-Bains
Gratuit, sur réservation au 04 92 31 52 36

Plus d'infos : www.crd04.fr

Janvier-février 2027

Exposition autour de la citation dans l'art contemporain

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

13 au 19 mars 2027

Portes ouvertes de la classe prépa de l'IDBL

École d'art IDBL
24 avenue Saint-Véran à Digne-les-Bains

Plus d'infos : www.idbl.fr

29 mai 2027

La Ville de Verre

Création musicale collective proposée par le conservatoire départemental
Au palais des congrès de Digne-les-Bains
Gratuit, sur réservation au 04 92 31 52 36

Plus d'infos : www.crd04.fr

17 au 19 juin 2027

Festival les Escapades

Concerts gratuits en plein air
Théâtre Durance

Plus d'infos : www.theatredurance.fr



Retrouvez tous les événements du territoire sur
www.agenda-onsort.fr

provence
alpes agglo

DU 17
AU 20
SEPT 2026

FESTIVAL DE L'OUTDOOR ET DE LA RANDO

AU CŒUR
DES ALPES
DU SUD

Digne-les-Bains
Château-Arnoux-Saint-Auban
Moustiers-Sainte-Marie
Seyne

**TREK - RANDO - TRAIL - VTT - VÉLO - MONTGOLFIÈRE - PARAPENTE -
ESCALADE - CANYONING - VIA FERRATA - CANOË - PADDLE - CATAMARAN...
VILLAGE OUTDOOR - CONCERTS - FILMS - SHOW - FOODTRUCKS**

Informations office de tourisme Provence Alpes Digne-les-Bains :
04 92 36 62 62 - www.dignelesbains-tourisme.com
Inscription : in.njuko.com/festivaloutdoor2026

Inscription



provence
alpes
TOURISME
DIGNE-LES-BAINS

FFRandonnée
Fédération Française de la Randonnée
www.ffrandonnee.fr

unesco
Biosphère

GÉOPARC
DE HAUTE
PROVENCE

CIMALP

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
LE DÉPARTEMENT

irresistible
ALPES DE HAUTE PROVENCE

Ville de
DIGNE
les-Bains
Office de Tourisme

